



Dépêche n°129043

Paris, Jeudi 18 mars 2010, 18:21:56

Sarah Piovezan

Ligne directe: 01 53 10 39 33

## École Vaucanson : « Ce que nous voulons faire ressemble beaucoup aux 'community college' américains » (Nicole Lévy, directrice)

« Nous voulons faire dans cette école une pédagogie intégralement par projet, qui existe peu en France. Il n'y aura pratiquement pas de cours magistraux, toutes les connaissances se transmettront par l'expérience », explique à AEF Nicole Lévy, directrice de la toute nouvelle école Vaucanson destinée à accueillir des bacheliers professionnels pour les mener jusqu'à bac+5 (AEF n°128787). « Cela existe notamment au Japon, en Suède, au Mexique, et dans les 'community college' américains, qui ressemblent beaucoup à ce que nous voulons faire. » Le cursus de l'école Vaucanson sera entièrement suivi par apprentissage, avec des alternances longues, « un à deux mois à l'école, et autant en entreprise ». Un rythme que Nicole Lévy juge « essentiel, car les entreprises ont souvent des unités de production disséminées sur le territoire. Cette alternance longue permet aux jeunes de se poser et ainsi de s'investir autant à l'école qu'en entreprise. »



Nicole Lévy, en charge de la préparation de l'ouverture de l'Institut Jacques Vaucanson (Cnam)

P. HAIM/Image&Son-Cnam

**AEF** : En matière de pédagogie, quelles seront les caractéristiques de cette « grande école des bacs pros » ?

**Nicole Lévy** : Nous voulons faire dans cette école une pédagogie intégralement par projets, qui existe peu en France. Il n'y aura pratiquement pas de cours magistraux, toutes les connaissances se transmettront par l'expérience. Cela existe notamment au Japon, en Suède, au Mexique, et dans les « community college » américains, qui ressemblent beaucoup à ce que nous voulons faire. Devant ces apprentis, un cours d'amphi avec un professeur en bas, cela ne passerait pas : il leur faut du concret, ils doivent être mis devant un problème pour comprendre pourquoi ils ont besoin d'une connaissance. Les projets concerneront les domaines de la gestion, du management et de l'ingénierie industrielle, car nous voulons qu'ils soient ensuite capables de se débrouiller au sein d'une entreprise, qu'ils en partagent le langage.

**AEF** : Comment comptez-vous enseigner la culture générale ?

**Nicole Lévy** : Egalement au travers de projets d'ouverture. Par exemple, ils auront à créer un répertoire puis à le mettre en ligne sur l'intranet. Ainsi, ils doivent penser à ce qu'ils sont et aux informations qu'ils ont envie de partager. Nous pourrions imaginer les faire travailler sur la gestion de l'eau dans le monde, et par ce biais examiner les politiques des différentes zones géographiques en la matière. On peut aussi envisager de les faire travailler sur des problèmes de société près de chez eux : il y a matière à réaliser des études statistiques, à apprendre à créer une association ou encore à mener des actions humanitaires. L'idée, c'est de les faire travailler par petits groupes de 5 ou 6 pour qu'ils puissent assurer plusieurs rôles en fonction des projets.

**AEF** : Vous souhaitez également que l'intégralité du cursus soit faite par apprentissage ?

**Nicole Lévy** : C'est fondamental, les apprentis doivent exercer le métier qu'ils possèdent à la sortie du lycée professionnel et progresser dans ce métier. De plus, ils doivent avoir la possibilité d'être autonomes financièrement, sinon ils ne viendront pas. Le contrat

d'apprentissage sera de trois ans au minimum et a priori ils continueront dans la même entreprise jusqu'à leur bac+5. Mais ils auront aussi la possibilité d'en changer après la licence. L'expérience montre qu'une entreprise ayant ainsi investi dans la formation d'un jeune l'embauche à 75 %. Notons que le rythme d'alternance sera long : un à deux mois à l'école, et autant en entreprise. C'est essentiel car les entreprises ont souvent des unités de production disséminées sur le territoire. Cette alternance longue permet aux jeunes de se poser et ainsi de s'investir autant à l'école qu'en entreprise.

**AEF** : Avez-vous déjà passé des partenariats avec les entreprises ?

**Nicole Lévy** : A la fin de 2009, Henri Lachmann, président du conseil de surveillance de Schneider Electric qui préside aussi notre conseil de direction, a écrit à tous les PDG du CAC 40 pour les informer de la création de l'école Vaucanson et pour solliciter leur soutien. Une quinzaine a répondu très vite et s'est montrée intéressée. Nous sommes en train de mettre en place les partenariats. Nous aimerions que chaque grande entreprise s'engage à prendre 4 ou 5 apprentis.



**Contact** : Cnam, Yvan Boude, relations presse, 01 40 27 29 50, [yvan.boude@cnam.fr](mailto:yvan.boude@cnam.fr), [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

**Lire aussi dans les dépêches :**

[La « grande école des bacs pros », l'École Vaucanson, accueillera sa première promotion en septembre 2010 au sein du Cnam](#)

AEF du 12 mars 2010, n° 128787

[Cnam : Nicole Levy va préparer l'ouverture de l'Institut Jacques-Vaucanson pour les bacheliers professionnels](#)

AEF du 21 octobre 2009, n° 121589

Dépêche n°129043 © Copyright AEF - 1998/2010 - 7454

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.